La Fête annuelle de la Fédération du Nord et du Syndicat des Débitants de Tabac de Lille et environs a eu lieu hier

La fête annuelle de la Fédération du Nord et du Syndicat des Débitants de Tabac de Lille et Environs, s'est déroulée mardi à Lille devant de hautes autorités, et avec le plus bel entrain. Elle fut d'ailleurs précédée d'une importante assemblée corporative qui se tint dans une des salles de l'Hôtel de Ville de Lille et où les intérêts de la corporation des Débitants de Tabac furent débattus. On y réclama notamment une meilleure et plus juste répartition concernant la vente des billets de la Loterie Nationale, la simplification des déclarations de bénéfices commerciaux, le transport gratuit des tabacs, etc., etc...

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE A L'HOTEL DE VILLE

C'est à 10 h. 30, qu'eut lieu à l'Hôtel de Ville, dans une des salles du premier étage, l'Assemblée générale du Syndicat des Débitants de Tabac de Lille et Environs, et de la Fédération Régionale du Nord, sous la présidence de MM. Paul Ronse, président de la Fédération du Nord, Louis Dompsin, président du Syndicat de Lille.

Assistaient également à la réunion et prirent place au bureau : MM. Pipet, président de la Confédération des Débitants de Tabac de France, Raffi, président de la Fédération de Paris et de l'Ile-de-France, Vanbesien, enpreposeur des Tabacs à Lille, les dirigeants du Syndicat des Débitants de Tabac de Lille, ceux de nombreux Syndicats du Département du Nord, notamment Roubaix, Tourcoing, Boulogne-sur-Mer, Dunkerque, Douai, Cambrai, etc..., ceux des Ouvriers de la Manufacture des Tabacs de Lille, ceux des Cafetiers et Restaurateurs de Lille et Environs.

Le porte-parole du Syndicat

M. Louis DOMPSIN excusa d'abord de son absence M. Roger Salengro, deputé-maire de Lille, président d'honneur du Syndicat de Lille, retenu par un deuil cruel et récent.

M. Pipet, président Confédéral, dit le plaisir qu'il éprouve chaque année à se trouver parmi ses amis du Nord. Il parle de la question des transports gratuits qui va être mise en vigueur dans le Département de la Seine, et ensuite dans le Departement du Nord.

M. Louis DOMPSIN salue MM. Pipet, Raffi, puis M. Guitte, président du Syndicat des Débitants de Boissons, et les autres personnalités presentes. Il donne quelques renseignements sur le recrutement. Il y a à Lille, au Syndicat, deux cent quatre-vingt-huit syndiqués. C'est presque l'unanimite des Débitants de ce secteur. L'an prochain, le Syndicat de Lille célébrera son 30e anniversaire. L'orateur demande à chacun de faire un effort pour y assister.

Deux Commissaires ont été désignés : MM. Cossaurand, de Phalempin, Pieters, de Lille.

L'Administration a l'intention d'employer dans les gares des distributeurs automatiques pour le tabac. Une protestation a été envoyee par les Débitants de Tabac. Elle est sur le point d'aboutir.

Il semble que l'on ait oublié de donner des instructions suffisantes aux Contrôleurs des Contributions en ce qui concerne les Benefices commerciaux dans les Tabacs. D'où, certains inconvénients avec certains contrôleurs.

Une protestation a été transmise au Ministre des Finances en ce qui concerne la vente des billets de la Loterie Nationale, les billets sont envoyes de façon trop restreinte aux Débitants de Tabac, et dans des conditions peu intéressantes. On demande que les services de la Loterie y mettent un peu de bonne volonté, et l'on s'élève contre l'interdiction des ventes de dixièmes de billets dans les débits. On demande d'ailleurs que l'Etat crée lui-même ces dixièmes.

Celui de la Fédération du Nord

M. Paul RONSE remercie le Syndicat de Lille de son activite. Il s'étonne ensuite du desordre qui règne dans l'attribution et les façons de vente autorisées, pour la Loterie Nationale. Ces façons de faire sont extraordinairement variables. La Fédération du Nord demande l'unite des directives, pour le plus grand bien de la Loterie Nationale.

L'orateur aborde ensuite quelques questions d'intérêt corporatif. Il signale le serieux danger qui menacerait certains débitants qui se livreraient au jeu dangereux des paris clandestins.

M. P. Ronse rappelle, en outre, le danger que courent les debitants de tabac qui s'adressent à certains agents d'affaires en ce qui concerne les cessions. Il est mieux pour eux de s'adresser au Syndicat ou à des organismes serieux.

M. Ronse termine en saluant MM. Pipet et Raffi.

La question de la Loterie nationale

M. RAFFI, président de la Fédération de la Seine, donne quelques indications sur les lacunes de répartition des billets de la Loterie Nationale. Il a, dès le début, été entendu que les Débitants de Tabac participeraient à la vente des billets de la Loterie. Mais on ne leur a accordé qu'une remise inférieure à celle accordée aux Banques. De plus, le nombre de billets consentis aux Débitants de Tabac est insuffisant. Enfin, M. Raffi se déclare partisan de la création des dixièmes par des banques sérieuses, autorisées par l'Etat, sous certaines conditions de sécurité. Au fond, il n'est guère partisan de ces grandes loteries mais ceci est une opinion personnelle.

M. PIPET fait espérer que les appareils automatiques dont on menace les Débitants de Tabac ne seront pas mis en application dans les gares.

Quelques vœux

Et pour finir, des vœux furent émis concernant : *la vente des billets de loteries selon le mode préconisé par les débitants, les déclarations des bénéfices commerciaux dont on réclame la simplification, et les transports gratuits des tabacs, à étendre dans toute la France, et dont l'expérience va être tentée à Paris, prochainement.*

Après quelques questions posées par des membres de l'assemblée, on leva la seance.

Une réception à l'Hôtel de Ville

L'Assemblée générale terminée, une réception municipale eut lieu en la salle d'honneur de l'Hôtel de Ville. En remplacement de M. Roger Salengro, député-maire de Lille, M. L. DOMPSIN agissant cette fois comme Adjoint au Maire, et accompagné de M. Planque, secrétaire général de la Mairie, reçut ses collègues les Débitants de Tabac, au nom de la Ville de Lille. Il leur souhaita la bienvenue, excusa a nouveau M. R. Salengro, et eut un mot particulièrement aimable pour les Débitants venus de loin.

Au nom de tous les Débitants de Tabac, M. Raffi remercia, disant l'utile attachement de tous à l'Union Syndicale, et saluant le Maire de Lille. On prit ensuite les vins d'honneur.

Le Banquet

Le banquet des Débitants de Tabac eut lieu à 14 h. 30, en la salle des fêtes de la Foire Commerciale, sous la présidence de M. Armand Guillon, préfet du Nord. Outre MM. Paul Ronse, Louis Dompsin, Pipet, Raffi, déjà cités, on y remarquait à la table d'honneur, la présence de MM. Malafosse, Inspecteur général des Bureaux de la Direction des Contributions Indirectes ; Paul Bacquet, député du Pas-de-Calais ; Gaillot, directeur des Contributions Directes ; Ponthieu Bott, Turotte, Dufour, directeurs des Contributions Indirectes de l'Aisne à Laon, Arras, Boulogne-s/-Mer ; Chulliat, chef du cabinet de M. le Préfet du Nord ; Flecquet, directeur des Douanes ; Lemoigne, directeur de la Manufacture des Tabacs à Lille ; Maurice Planque, secrétaire général de la Mairie de Lille ; Billouez, inspecteur principal aux Contributions Indirectes ; Vanbesien, entreposeur des Tabacs à Lille ; L. Delepoulle, président des « Amis de Lille » ; Gilquin, ingénieur à la Manufacture des Tabacs de Lille ; Aubert, inspecteur principal des ventes ; Spriet, avocat-conseil ; Mmes P. Ronse, L. Dompsin, Pipet, Raffi ; MM. Boissons, Boucherye, commissaire général de la Foire Commerciale de Lille.

A l'heure des toasts, des discours furent prononcés. Par M. L. DOMPSIN d'abord qui, au nom des organisateurs, salua les hautes personnalités présentes, particulièrement M. le Préfet, M. Chulliat son chef de cabinet. Après avoir excusé Mme Armand Guillon, M. Roger Salengro, il salua M. M. Planque, représentant le Maire de Lille, qu'il remercie de la façon toujours si aimable dont il accueille les désir des Débitants de Tabac de Lille, puis M. Lemoigne, le nouveau directeur de la Manufacture des Tabacs de Lille, les directeurs des Contributions, MM. Vanbesien, entreposeur, Sandé, Maës, Delepoulle, Bouchery, Try, Guitte, Clovis Masson, Quivy, Kuntz, Broders, Gisler, la Presse, etc... M. Dompsin a un mot particulièrement aimable pour Me Henri Spriet, avocat-conseil, pour MM. Pipet, Raffi, pour les membres de la Commission des fêtes. Il lève son verre à la prospérité du Monopole des Tabacs.

M. LEMOIGNE, directeur de la Manufacture des Tabacs, met en relief la bonne entente qui règne parmi les Débitants du Nord. Promet de faciliter leur besogne dans la sphère d'action qui lui est dévolue. Il affirme notamment que la surveillance douanière à la frontière et en arrière ne sera en rien diminuée en ces temps de crise.

M. BOTT, directeur des Contributions Indirectes de l'Aisne, assure les débitants de la sollicitude des fonctionnaires des Contributions Indirectes.

M. GAILLOT, directeur des Contributions Directes, affirme son désir d'entente.

M. FLECQUET, directeur des Douanes, dit les causes de l'aggravation de la fraude sur les Tabacs, le chômage grandissant notamment. L'orateur dit le merite des douaniers, son désir de combattre de plus en plus la contrebande.

M. PIPET, président de la Confération, met en relief le désir du Nord et du Midi de collaborer dans une action utile pour le bien de tous les debitants de tabac. Il fait l'éloge de MM. L. Dompsin, Paul Ronse. L'orateur parle de la trop grande abondance de création de nouveaux débits, ceci sans bénéfice réel pour le monopole, puis des loteries. A ce sujet, il réclame l'égalité de traitement entre les vendeurs de billets. M. Pipet revient de nouveau sur la question du transport gratuit des tabacs, en voie de solution, à Paris d'abord, dans le Nord et ailleurs ensuite, et sur diverses questions déjà traitées au cours de l'Assemblée générale.

M. L. DELEPOULLE remercie les Débitants comme Président de la Foire Commerciale.

Me SPRIET rappelle qu'il y a longtemps, — 25 ans, — qu'il défend les intérêts des Débitants de Tabac, vante l'effort de cette Corporation au point de vue syndical, le bienfait « du rêve qu'elle distribue ». Il souhaite à la Fédération une nouvelle prospérité.

M. PLANQUE, au nom du Maire de Lille, salue les Débitants de Tabac, dit le plaisir qu'il eût toujours à fumer, et son affection pour les Débitants. Il lève son verre à ses amis.

M. Armand GUILLON, enfin, se déclare un grand amateur de tabac, exprime sa gratitude à tous les artisans du tabac, « qui ne peuvent avoir que des amis en tête desquels se trouve M. le Ministre des Finances ».

« J'ai transmis, ajoute M. le Préfet, vos revendications concernant le placement des billets de loterie, et je souhaite que vous obteniez satisfaction. Je bois au succès de vos demandes. »

Quelques distinctions officielles

M. le Préfet distribua ensuite les récompenses suivantes :

Médaille d'Argent de la Prévoyance Sociale à M. Hennebicque, de Templemars ; Médaille de Bronze à M. Auguste Roze, de Tourcoing.

En outre, seront compris pour une promotion en juillet : Médaille de Bronze de la Prévoyance Sociale, MM. Charles Gauchet, André Gille, Mme Vandeputte-Moujardez.

Le diner, excellemment servi, par l'Hôtel Maréchal, et au cours duquel on applaudit la harpiste du Grand-Théâtre Mme Devos, et un orchestre symphonique dirigé par M. Devos, prit fin sur cette distribution de récompenses.

Le soir, un magnifique Bal de famille, où se déroulèrent danses anciennes et modernes, clôtura la fête.

L'ADJUDANT-CHEF PETITJEAN DE LA GENDARMERIE DE LILLE PREND SA RETRAITE

Nous apprenons la mise à la retraite de M. l'adjudant-chef Petitjean, de la gendarmerie de Lille, atteint par la limite d'âge.

L'adjudant-chef Petitjean a, au cours de sa longue carrière, donné satisfaction à tous, et en particulier à ses chefs.

Après trois années de service militaire au 5e bataillon d'artillerie à pied de Verdun, il entra en 1905 dans le corps de gendarmerie de la 1re légion, à Lille. Il devait, d'ailleurs passer ses trente années de service dans la région du Nord. A la déclaration de la guerre on le trouve à Anzin, d'où il est renvoyé au front. C'est durant la guerre qu'il obtint sa première citation à l'ordre de la Légion, pour ses états de service et deux blessures reçues au cours de trois années passées au feu.

M. l'Adjudant-chef PETITJEAN.

Maréchal des logis-chef en mai 1918, il est successivement nommé à Lens, puis à Sin-le-Noble. C'est là qu'il obtint sa 2e citation (ordre de la Légion), après l'arrestation dramatique d'une bande de cambrioleurs, à Waziers, où il avait essuyé des coups de feu qui, heureusement, ne l'atteignirent pas.

Le 10 août 1927, on le retrouve adjudant à Lille, où il passa ses huit dernières années de service et où le 10 octobre 1932 il obtint son grade actuel.

L'adjudant-chef Petitjean est titulaire de la Croix de Guerre pour faits de guerre, de la Médaille militaire et de la Croix du Combattant. Il est actuellement inscrit au tableau de la Légion d'honneur.

Ajoutons que partout, dans tous les services d'ordre, toujours il essaya dans la mesure du possible de départager, sans parti pris aucun, tous ceux qui voulaient troubler l'ordre public.

Après cette carrière de militaire honorable et bien remplie, l'adjudant-chef Petitjean va se retirer avec sa famille à Cambrai.

VIFS INCIDENTS AUTOUR D'UNE RÉUNION DE CROIX DE FEU A BERLAIMONT

Des bagarres se sont produites entre des contre-manifestants et le service d'ordre mais la réunion s'est déroulée dans le calme

Après Feignies, ce fut, hier soir, la petite ville de BERLAIMONT qui a été le théâtre de vifs incidents à l'occasion d'une réunion de propagande des Croix de feu dans la commune.

Les comités antifascistes de BERLAIMONT et AULNOYE avaient eu vent de cette réunion et avaient alerté leurs membres pour qu'ils viennent procéder à une contre-manifestation.

Le meeting des « Croix de feu » était prévu pour 20 h. 30 dans la nouvelle salle des fêtes située près de l'église, mais dès 19 h., un important service d'ordre était organisé aux abords du lieu de réunion. Des barrages de gardes mobiles fermèrent toutes les rues menant au centre du village et un filtrage très sévère était opéré, ne laissant passer que les habitants dont les pièces d'identité étaient dûment établies.

Le service d'ordre était dirigé par M. Jossier, sous-préfet d'Avesnes, assisté de MM. Boursault, secrétaire général de la sous-préfecture ; Duverneuil et Demailly, commissaires de police spéciale à Feignies, le capitaine de gardes mobiles Rejou, de Landrecies, le lieutenant de gendarmerie Fortin, d'Avesnes, etc...

On notait également sur les lieux la présence de M. Emond, maire de Berlaimont.

Malgré la présence des forces policières, plusieurs centaines d'antifascistes se rendirent à Berlaimont. Une grande partie d'entre eux se réunit à l'hôtel du Commerce. Se rendant compte de l'inanité de leurs efforts pour percer le cordon policier, les antifascistes se formèrent néanmoins en un groupe compact qui s'avança vers le barrage formé rue Saint-Roch, face à l'église.

MM. Stiévenard, conseiller général, maire d'Aulnoye ; Ringeval, adjoint au maire de Leval, et d'autres dirigeants des groupements antifascistes qui se trouvaient en tête des contre-manifestants parlementèrent un instant avec les dirigeants du service d'ordre. Ceux-ci, après leur avoir refusé le passage, les invitèrent à circuler. Comme l'exécution ne suivait pas assez vite l'ordre et que l'on commençait à entendre des propos aigre-doux, M. le capitaine Rejoux fit avancer les gardes mobiles à cheval et leur donna l'ordre de déblayer la rue.

Les contre-menifestants tentèrent un instant de résister mais devant la force et le nombre, ils durent se débander. Les gardes à pied arrivant à la rescousse délogèrent les personnes qui s'étaient réfugiées dans les maisons. La bagarre fut courte mais chaude. Un cheval de garde, glissant sur le bord du trottoir, s'abattit sur la route, ajoutant la confusion. Au milieu des coups, des vitres volèrent en éclats au dépôt des Bières de Maubeuge. Un manifestant qui demeure à ASSEVENT fut arrêté et conduit dans la camionnette des gardes. Il fut relâché vers minuit, lorsque la réunion des Croix de feu fut terminée.

Nouvelle bagarre

Les antifascistes s'étaient retirés à 100 mètres du barrage devant la cour de l'hôtel du Commerce. A un certain moment, ils arrêtèrent une auto de croix de feu qui se dirigeait vers la place de l'Eglise. Les dirigeants du service d'ordre firent de nouveau avancer les gardes mobiles, ce que voyant les contre-manifestants tirèrent un long chariot de la cour d'une ferme et, le mettant en travers de la route, constituèrent un sérieux barrage devant lequel durent s'arrêter les chevaux des gardes.

Profitant du court répit, les antifascistes s'enfermèrent dans la cour de l'Hôtel du Commerce, mais comme des propos outrageants arrivaient toujours aux oreilles des chefs, les gendarmes et les gardes mobiles foncèrent la porte et firent irruption dans la cour. Une nouvelle bagarre non moins violente que la première éclata. Les gardes mirent une telle ardeur à disperser les manifestants que M. Ermont, maire de Berlaimont, jugea qu'il était de son devoir d'intervenir et de réclamer un peu moins de rigueur. Le calme ne se rétablit que lorsque tous les manifestants eurent été expulsés et se furent réfugiés dans l'hôtel même.

MM. Stiévenard et Ringeval se présentèrent devant les commissaires de police spéciale au nom de leurs camarades pour trouver les dispositions propres à assurer le départ des antifascistes sans que ceux-ci aient à enregistrer un nouveau contact avec les gardes mobiles. Il fut décidé que les contre-manifestants se retireraient par la route de Leval.

M. Ringeval conseilla le calme aux manifestants, leur disant « que tout effort serait vain devant le déploiement des forces policières. Installé pour faciliter le mouvement antifasciste à Berlaimont ». Il conseilla à ses amis de rentrer chez eux en leur donnant rendez-vous un jour plus favorable.

La réunion

Dès lors tout rentra dans le calme. Il était 20 h. 30. Vers 20 h. 45, on vit arriver sur la place de l'Eglise, les premières voitures amenant les Croix de Feu, Briscards et Volontaires nationaux. De toute la région sud du département, les manifestants étaient venus à ce meeting qui n'était pas un « mouvement de force » mais un simple « meeting de propagande ». Plus de 200 personnes étaient parties de Cambrai dans des autos particulières, autant de la région de Valenciennes qu'elles avaient quitté à 18 h. 30 dans trois autocars et de nombreuses voitures. D'autres, au nombre de plusieurs centaines aussi, étaient venues de la région maubeugeoise. Tous se retrouvèrent au carrefour de la LONGUEVILLE où se forma une longue caravane d'autos qui, dans un ordre parfait, se dirigea vers BERLAIMONT en passant par PONT-SUR-SAMBRE.

A BERLAIMONT, les membres de l'organisation des Croix de Feu assuraient l'ordre du passage en ville et dirigeaient les autos sur la place où elles vinrent s'ajouter au grand nombre de voitures déjà arrivées des régions d'AVESNES et LANDRECIES. Plus d'un millier de personnes assistaient à la réunion qui se déroula dans la salle des fêtes, dans un calme et un ordre complet.

Les orateurs parlèrent du mouvement « Croix de Feu ». Ils en exposèrent le but, les moyens, l'œuvre humaine et sociale qu'il poursuit. Ils montrèrent aussi quels étaient l'esprit et la discipline « Croix de Feu » et ils invitèrent les sympathisants à venir grossir le nombre des adhérents.

Successivement, prirent la parole, MM. Pasture chef de la section de MAUBEUGE ; Kles, chef des Volontaires Nations de MAUBEUGE ; Gumaux, de MAUBEUGE ; enfin, M. Bacquias, de JEUMONT, qui présidait la réunion en compagnie de MM. Gravis, chef de la section de VALENCIENNES ! Davoine, chef de la section de CAMBRAI, etc...

Anxiété

Au moment même où vous préparez votre départ en vacances, vous craignez une déception... mais vous pouvez aller confiants et joyeux si votre villégiature a été choisie parmi celles que nous recommandons. Consultez donc aujourd'hui en huitième page notre TABLEAU D'HOTELS et STATIONS TOURISTIQUES. *Ecrivez de notre part. Demandez des renseignements. Nos annonceurs s'empresseront de vous faire connaître leurs meilleures conditions.*

LE COLONEL AYMES SERA GÉNÉRAL

Le capitaine Caullet est nommé commandant

Nous apprenons que le colonel Aymes, qui depuis plusieurs années commande à Lille le 43e Régiment d'Infanterie, vient d'être nommé général.

En même temps le capitaine Caullet qui, dans la 1re région militaire, s'occupe plus particulièrement de l'éducation physique est promu au grade de commandant.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Mercredi 26 juin 1935. — Soleil : lever, 3 h. 50 ; coucher, 19 h. 56 ; Lune : lever, 0 h. 16 ; coucher, 15 h. 53.

Aujourd'hui : Sainte-Héloïse. — Demain : Sainte-Adèle.

METEOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 25 juin 1935, à 18 h. : Baromètre : 757 mm. 5 ; baisse depuis la veille, à 18 h. 0 mm. 5 ; Thermomètre : Fronde : 26,4 ; Minima : 19,7 ; Maxima : 31,6 ; Etat hygrométrique : 60 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille, à 18 h. : gouttes ; Direction du vent : Sud ; Force : faible ; Direction des nuages : Sud ; Etat du ciel : très nuageux ; Prévisions pour aujourd'hui : Chaud ; Orageux ; Ondées.

LES REINES DE BEAUTÉ D'EUROPE SERONT A BOULOGNE-SUR-MER LE SAMEDI 29 ET LE DIMANCHE 30 JUIN

Ainsi que nous l'avons annoncé à nos lecteurs, les 15 miss d'Europe se rendant à Torquay (Angleterre) pour l'élection de Miss Europe, seront à Boulogne-sur-Mer samedi prochain 29 juin et dimanche 30 juin.

Elles représentent les Nations suivantes : Angleterre, Belgique, Danemark, Espagne, France, Grèce, Hollande, Hongrie, Italie, Norvège, Russie, Rhénanie, Suisse, Tchécoslovaquie, Tunisie, Etats-Danubiens.

Elles seront reçues officiellement à la mairie de Boulogne-sur-Mer, le samedi 29 juin, vers 14 h. 30 et le public pourra les voir de près entre 16 heures et 17 h. 30, dans les principaux magasins de la Ville où elles dédicaceront leurs photographies aux visiteurs.

A 19 h., au Casino municipal, grand dîner officiel honoré de la présidence des autorités et des membres du corps consulaire ; le banquet sera suivi d'un grand bal de gala dans la superbe salle des fêtes du Casino au cours duquel les Reines d'Europe seront présentées au public individuellement par M. Maurice de Waleffe.

Le lendemain dimanche, les reines d'Europe feront une excursion le matin aux environs de Boulogne-sur-Mer et embarqueront pour l'Angleterre par le bateau de 13 h. 45.

ROUBAIX

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél. 251-17) — Dépôt de vente : 36, rue du Collège

Les examens de fin d'année du Conservatoire

Voici les résultats de fin d'année des classes de Diction et d'Art dramatique :

Classe de Diction. — 1er prix ex æquo : Mayer Germaine, Meurisse Jean et Demonchy Georgette ; 1er accessit : Maertens Emile, Breyer Joseph ; 2e accessit : Neyrinck Pierre.

Classe d'Art Dramatique. — 2e prix : Picavet-Bacquart.

Le Jury était composé de : MM. Francis Bousquet, président-directeur ; Jean Selle, Jean Dearx, Paul Motte, administrateurs du Conservatoire ; Paul Fradv, directeur des Théâtres Municipaux de Lille ; Cottinet, professeur au Conservatoire de Lille ; Marcelin, professeur de déclamation lyrique au Conservatoire de Roubaix ; Holleville et Gousmedt...

AUTO EMPRUNTEE

Lundi, vers 22 h. 45, on volait l'automobile de M. Marcel Toulemonde, 3, rue du Manège, laquelle était en stationnement en face de la demeure de son propriétaire. Le lendemain matin, la voiture était retrouvée abandonnée vers 5 h. 30, rue de Salomon-de-Caus.

TAPAGE NOCTURNE

Des procès-verbaux pour tapage nocturne ont été dressés à la charge de Louis Vandenbrouck, 19 ans, rue Ste-Elisabeth, 25, et Hector Maifait, 21 ans, manœuvre en chômage, même rue, 33.

IL EST INTERDIT DE SE BAIGNER DANS LE CANAL

Par les chaleurs caniculaires dont nous sommes actuellement gratifiés, il est bienfaisant de livrer son corps à la fraîcheur de l'onde. C'est pourquoi la piscine de la rue des Champs a vu sa clientèle doubler, si ce n'est tripler, ces jours-ci.

Le canal de Roubaix a attiré également quelques Roubaisiens qui se sont baignés malgré l'interdiction de la police : ils ont donc été l'objet d'un procès-verbal.

PASSAGE D'UN ATTACHE COMMERCIAL

M. Colin, dont la mission d'attaché commercial de France en République Argentine vient de prendre fin, sera de passage à Roubaix aujourd'hui mercredi 26 juin.

Il recevra à la Chambre de Commerce, de 10 heures à midi et de 14 h. 30 à 17 heures, les Industriels et les commerçants qui désireraient s'entretenir avec lui.

RAY VENTURA au « Colisée »

Ce soir à 21 heures

Ceux qui n'ont pas encore vu ni entendu « Ray Ventura et ses collégiens » ne peuvent se faire une idée de la saveur extrême et de l'agrément qui se dégagent de leur spectacle.

Car c'est un véritable spectacle qui est offert par eux avec des numéros empreints tour à tour de charme, de bonne humeur et de joyeuse fantaisie. Tout concourt à ravir aussi bien les yeux que les oreilles des spectateurs.

La musique Française ne perd pas ses droits, au cours de la soirée offerte par Ray Ventura et ses collégiens. C'est ainsi que les airs et refrains des « Opérettes d'Hier » sont évoqués par eux avec autant de charme que d'esprit. Et cela ajoute encore à la saveur extrême de leur spectacle si divers, si animé et si suggestif.

Aussi ne faut-il point s'étonner que Ray Ventura et ses sympathiques partenaires remportent partout, et particulièrement au mois de Mai dernier au Trocadéro de Paris, des succès aussi considérables et sans cesse grandissants.

Ils donneront ce soir à 21 h. un unique concert au Colisée.

Le prix des places a été fixé de 3 à 15 Francs.

CAISSE DE SECOURS DES SAPEURS POMPIERS

La Société industrielle pour la Schappe, 42, rue d'Avelghem, a fait parvenir à M. le Lieutenant Crépin, commandant les sapeurs-pompiers, la somme de cent francs pour la caisse de secours en remerciements des secours apportés lors des inondations du 14 juin.

LA TOMBOLA DES FETES DU FRESNOY, LUXEMBOURG ET MACKELLERIE

C'est ce jour, mercredi, à 19 h. 30, qu'aura lieu le tirage de la tombola gratuite réservée aux possesseurs de programmes, sous le contrôle de Me Gaillard, huissier.

Elle aura lieu dans une salle de l'école maternelle de la rue de Rome.

Le tirage sera précédé d'une réunion publique à laquelle tous les commerçants sont invités.

AVIS IMPORTANT AUX ETRANGERS

Les étrangers titulaires d'un récépissé valable jusqu'au 30 juin 1935 sont invités à se présenter à la mairie, service des Etrangers, guichet 1, munis de leurs pièces d'identité (récépissé, extrait du registre d'immatriculation, passeport, etc... Ces étrangers ont intérêt à faire diligence.

LA TOMBOLA DE L'UNION DES COMMERÇANTS DE LA RUE DE LANNOY

La tombola organisée par l'Association générale des mutilés de guerre et dont les billets sont, comme on le sait, distribués gratuitement par les adhérents de l'Union des commerçants de la rue de Lannoy pour tout achat à partir de 10 fr., a reçu la faveur du public. On s'empresse rue de Lannoy... on y fait ses achats dans l'espoir naturel d'obtenir un des numéros qui gagnera, soit une automobile, une salle à manger, une chambre à coucher, un poste de T.S.F., etc... Rappelons que le tirage de cette fameuse tombola aura lieu le 19 juillet.

AUX 100.000-CHEMISES DE PARIS vous trouverez les plus belles chemises, les cravates les plus nouvelles, des chemisettes avec manches courtes, tres spéciales pour sports et vacances et des articles d'une fabrication particulière, à des prix qui vous conviendront. SUCCURSALE DE LILLE : 79, Rue Nationale.

ASSOCIATION SYNDICALE DE LA RUE LEMIRE

Les membres de l'Association syndicale de la rue Lemire sont avisés que l'assemblée générale ordinaire aura lieu à la mairie de Roubaix, salle des adjudications, le samedi 29 juin, à 14 h. 30.

ASSOCIATION SYNDICALE DE L'IMPASSE MODART

Les membres de l'Association syndicale de l'impasse Modart sont avisés que l'assemblée générale ordinaire aura lieu à la mairie de Roubaix, salle des adjudications, le samedi 29 juin, à 16 h. 30.

PROJET DE LOTISSEMENT D'UN TERRAIN SIS BOULEVARD INDUSTRIEL

Une enquête est ouverte sur le projet de lotissement d'un terrain sis boulevard Industriel, à Roubaix, appartenant à MM. Mulliez-Lestienne.

Le projet ci-dessus visé avec les pièces à l'appui, sera déposé à la Mairie, 2e étage, bureau 22, pendant 8 jours, du 22 au 29 juin 1935 inclusivement, pour que les habitants puissent en prendre connaissance tous les jours, de 9 à 12 h. et de 14 à 17 heures.

A l'expiration de ce délai, un commissaire-enquêteur, désigné à cet effet par M. le Préfet, recevra à la Mairie, 2e étage, bureau 22, le 1er juillet 1935, de 15 à 16 heures, les observations qui pourraient être faites sur ledit projet.

MARTYRS DE VOS PIEDS !

Faites la comparaison Trannosan indiquée en page 9 et gagnez du même coup un superbe prix

Sociétés et Comités

MUTUELLE NADAUD. — Le Conseil d'administration rappelle aux bénéficiaires de la retraite de la Mutuelle Nadaud, que le paiement du premier semestre 1935, se fera dimanche 30 juin, au siège de 10 h. à midi. Les intéressés sont priés de se présenter munis de leur livret. Ceux qui seraient empêchés se feront remplacer par un membre de leur famille, les services administratifs étant trop chargés pour effectuer le paiement en semaine.

GROUPEMENTS BELGES. — Les membres des groupements belges ayant leur siège rue du Collège, 199, et tous les étrangers qui possèdent un récépissé valable jusqu'au 30 juin, doivent passer directement à la Mairie (guichet No 1) avec leur feuille de matriculation pour prolonger la validité de leur carte jusqu'au 31 décembre 1936. Les pourparlers sont encore en cours pour ceux ayant moins de 10 ans et plus de 5 ans de résidence.

LES JARDINIERS OUVRIERS DES TROIS-PONTS. — La réunion aura lieu jeudi 27 juin, chez M. Delaforterie, 28, rue des Trois Ponts, à 7 h.

SOCIETES SPORTIVES

ATHLETISME. — Excelsior Athlétic Club. — Mercredi de 18 à 19 h., athlétisme ; à 19 h., séance de culture physique.

Jeudi, 18 h. 30, entraînement général d'athlétisme à partir de jeudi soir, la piste sera fermée à l'entraînement, pour préparation de la manifestation de dimanche.

Vendredi 19 h., séance de culture physique dans la salle.

SPORT OUVRIER. — Ce mercredi 26, au Centre Sportif municipal, entraînement et dernières instructions pour le déplacement de Marly, de dimanche prochain.

PING-PONG. — F.A.L.P.P.O. — Mercredi 26, équipe Ufolep, rendez-vous à 19 h., au Foyer (Coupe Archimède).

MOTOCYCLISME. — Jeudi 27 juin, à 19 h., assemblée générale ; dernières dispositions à prendre pour la participation au Challenge du Dr Casiel. Sortie du M.C.N.D. sur Ypres et Gymkhana d'Halluin.

CYCLISME. — La Pédale Franco-Belge. — Samedi 29, à 20 h., réunion ; nomination des commissaires pour la fête de l'Union des sociétés cyclistes du dimanche 7 juillet, à Roubaix.

ETAT CIVIL

Naissances. — Jeannine De Meyer, rue Sainte-Elisabeth, C. Delplanque, 2. — André Delebois, rue Jules-Guesde, 15, né rue de Maufait, 72. — Arlette D'Helf, rue Voltaire, 140. — Liliana Andreatta, Grande Rue, 133. C. Couteau, 15.

Publications. — Paul Deffrennes, coiffeur, rue Daubenton, 192 et Marguerite Watine, s. p., rue d'Aveighem, 99. — Albert Galois, menuisier, rue du Caire, 9 et Mireille D'Hongrie, bonnetière, rue Saint-Joseph, 88. — François Witczak, nickeleur, boulevard Gambetta, 30 et Anantasie Blandzinski, soigneuse, boulevard Gambetta, 30 ; Louis Decarne, tisserand, rue de l'Alouette, 5 et Marguerite Mangé, piqueur de sacs, rue Léon Allart 21. — Henri Piron, entrepreneur de transports, d'Ixelles (B.) et Suzanne Destombe, s. p., boulevard de Mulhouse, 15. — Camille Poissonnier, charcutier, rue du Cartigny, 137, et Jeanne Walcke, s.p., rue de la Conférence, 90.

Décès. — Gabrielle Prouvost, épouse korjoff, 53 ans, de Tourcoing (N.). — Gustave Moulin, 60 ans, rue du Luxembourg, 78. — Jeannine Debruyne, 16 jours, rue de la Basse Masure, 19. — Alfréda Deleville, épouse Bourlet, 37 ans, rue des Arts, 215. — Pierre Bouchez, 68 ans, rue de France, 144. — Marie Delbar, veuve Delannoy, 62 ans, Grande Rue, 146.

Pompes Funèbres Gén, 49, r. Sébastopol Rx. Organ. complète de Convois. T. 334-21

WATTRELOS

MORT SUBITE D'UN OCTOGÉNAIRE

Dimanche, vers 16 h. 30, dans la rue de Mouscron, en face du poste de douane, un vieillard, M. J.-B. Anselme, 84 ans, domicilié rue du Beck, 11, à Wattrelos, qui revenait de la frontière, est tombé subitement malade. Le malheureux succomba peu de temps après.

La fraude. — Des douaniers de la brigade de Roubaix-gauche ont arrêté le nommé Pierre Christiaens, 30 ans, manœuvre, demeurant rue du Crétinier à Herseaux, qui, avec un acolyte qui réussit à prendre la fuite, portait un ballot contenant 22 kilos de tabac étranger.

A la gendarmerie, on constata que le délinquant était en infraction à un arrêté d'expulsion. Il sera déféré au Parquet ce matin.

Nomination. — Nous apprenons la promotion au grade de contrôleur des douanes de M. Louis Grollier, commis des douanes à la Houssarde. Entré dans l'administration comme douanier, M. Grollier est arrivé grâce à son travail à occuper un poste élevé dans les douanes.

Le secret d'un joli teint : l'Huile d'olive base de PALMOLIVE

Un "teint de fleur"... une peau satinée, quel charme irrésistible ! Cette séduction, elle est à vous, toute à vous - si vous le voulez... Le secret en est bien simple : c'est l'huile d'olive. La recette en est facile : le Savon Palmolive.

Employer Palmolive pour la toilette, pour le bain, c'est faire bénéficier votre visage, votre corps de l'action bienfaisante de l'huile d'olive, baume souverain de l'épiderme !... Ce talisman de beauté que connaissaient seulement, dans l'antiquité, les reines et les beautés célèbres, Palmolive vous l'offre aujourd'hui à ce prix invraisemblable : 1 fr. 50 le pain !

MAINTENANT Pour la France **1 fr. 50**

w466

LES FÊTES DE L'ÉPEULE-ALOUETTE TRICHON, A ROUBAIX

M. DELETOMBE Président. — *M. BLYVERT, M. HEMERYCK Vices-Présidents.* — *M. A. JOYE Trésorier.*

On sait que de grandes festivités seront organisées dans ces quartiers les 6, 7, et 8 juillet. En consultant le programme on se rend compte que le nouveau comité a bien fait les choses et que les attractions seront nombreuses autant que variées.

Le nouveau comité qui, pour ses débuts, se propose de réaliser un coup de maître est composé comme suit : président, M. L. Déletombe ; vice-présidents : MM. P. Blyvert et Hémeryck ; trésorier M. A. Joye ; secrétaire : M. Franquet ; commissaires : MM. Maréchal, Depagie, Welcomme, Verhaeghe, Meer